

Bulletin d'histoire politique

Denis Robillard, L'Ordre de Jacques Cartier. Une société secrète pour les Canadiens français catholiques, 1926-1965, Montréal, Fides, 2009, 541 p.

Paul-André Comeau



Volume 19, Number 1, Fall 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1056032ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1056032ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)
1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Comeau, P.-A. (2010). Review of [Denis Robillard, L'Ordre de Jacques Cartier. Une société secrète pour les Canadiens français catholiques, 1926-1965, Montréal, Fides, 2009, 541 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 19(1), 245–248.
<https://doi.org/10.7202/1056032ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2010

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Denis Robillard, *L'Ordre de Jacques Cartier. Une société secrète pour les Canadiens français catholiques, 1926-1965*, Montréal, Fides, 2009, 541 pages.

PAUL-ANDRÉ COMEAU
ÉNAP

L'Ordre de Jacques Cartier (OJC) demeure, un demi-siècle après sa dissolution, un secret bien gardé. À part les membres de cette association secrète, vouée à la défense des intérêts des Canadiens français, rares ceux qui connaissent la « Patente », selon le vocable familial qui a longtemps désigné cette société fondée en 1926 et démantelée en 1965, à Ottawa. Ainsi, bien malin qui pourrait tracer la filiation entre l'OJC et le mouvement Richelieu international qui essaime à travers toute la francophonie.

Au terme d'une dizaine d'années d'un labeur impressionnant, Denise Robillard vient de publier la première étude globale sur cette confrérie masculine qui s'est installée au Canada partout où se concentraient les Canadiens français. Il s'agit là d'une contribution majeure à l'histoire de la collectivité francophone au sein de la fédération canadienne. En plus de lever le voile de mystère sous lequel s'est installé l'Ordre dès ses débuts, cet ouvrage permet de jeter un éclairage précieux sur certaines pages de l'histoire des relations entre le Québec et les autres composantes de la francophonie canadienne. L'auteure a exploité méthodiquement et avec rigueur les archives de l'Ordre déposées en partie à la Bibliothèque du Canada, en partie à l'Université d'Ottawa et ouvertes à la consultation depuis le début du siècle seulement. La lecture de cet ouvrage permet certes de découvrir et de saisir le sens et le résultat des activités de cette organisation de l'ombre, mais elle réserve aussi quelques surprises de taille.

L'Ordre a été créé dans la capitale fédérale par quelques Franco-Ontariens et des « Canadiens français » du Québec, selon l'appellation d'alors, avant tout pour riposter aux avancées des catholiques irlandais dans les régions où se concentrait la diaspora francophone. La nomination par Rome d'évêques irlandais dans des diocèses souvent à nette majorité

francophone soulevait de vives inquiétudes dans un milieu qui venait d'être profondément marqué par l'épisode du Règlement XVII – initiative du gouvernement ontarien qui réduisait à peau de chagrin la place réservée à l'enseignement du français dans les écoles « séparées » (p. 54). Cette crainte était fondée, comme le démontre Denise Robillard. Jusqu'en 1948, il semble bien que le Vatican ait favorisé l'intégration des francophones hors Québec à la majorité anglophone (p. 53). Autre objectif avoué dès l'origine: contrer le progrès des Knights of Colombus qui recrutaient de très nombreux adhérents parmi les Canadiens français. Enfin, il faut signaler la volonté de favoriser l'ascension des francophones au sein de l'appareil du gouvernement fédéral où œuvrait une bonne majorité des fondateurs de l'OJC.

La Patente va s'implanter rapidement presque partout où vivaient les Canadiens-français, depuis l'Acadie jusqu'à Maillardville, en Colombie-britannique. C'est au Québec que se sont concentrés les effectifs les plus importants regroupés en « commanderies » installées la plupart du temps à l'ombre du clocher paroissial. Au moment de sa dissolution, l'Ordre comptait environ 10 000 membres, dont plus de 8000 au Québec.

C'est au sein des mouvements nationalistes déjà établis et dans des organismes impliqués dans la promotion des droits des francophones que la Patente va recruter ses membres, discrètement, faut-il le préciser. Il s'agit là d'une option délibérée qui permet à l'Ordre de noyauter ces mouvements et de disposer ainsi de relais importants pour la diffusion de ses mots d'ordre et la projection de ses campagnes. L'adhésion à l'OJC et la participation à ses activités sont entourées d'un secret que l'on veut hermétique: on voit là une condition fondamentale au succès de l'organisation. Le rituel d'intronisation des nouveaux membres concrétise cette option. Il a curieusement été inspiré de ce que les *Knights of Columbus* avaient mis au point et qui semblait exercer une certaine fascination dans les milieux associatifs. Ce choix de l'action secrète a évidemment coloré les attaques dont la Patente a été l'objet, depuis les éclats du sénateur T.-D. Bouchard, au beau milieu de la Deuxième guerre, jusqu'aux révélations fracassantes de Roger Cyr et C. H. Dubé, début des années 1960. C'est à ce moment que le terme de « Patente » connaîtra une certaine diffusion au Québec et dans le reste du Canada.

L'Ordre a compté dans ses rangs un certain nombre de dirigeants politiques. À Montréal seulement, André Laurendeau, chef provincial du Bloc populaire, parti nationaliste né en plein conflit mondial, Jean Drapeau, pour ne citer que ceux-là, y jouent un rôle appréciable. Cette situation sert bien les intérêts de la haute direction de l'OJC qui souhaite voir des candidats de haut niveau briguer les suffrages lors des élections aussi bien au fédéral que dans les États fédérés. Une certaine prudence incite l'Ordre à recommander à ses membres qui entrent dans l'un ou l'autre Parlement à

renoncer à leurs fonctions honorifiques au sein de la confrérie. Dans ce domaine, l'auteure s'est faite discrète quant à l'impact de la Patente sur les décisions inspirées par leurs membres, à commencer par les démarches en faveur de l'adoption des drapeaux du Québec et du Canada.

Le sous-titre du livre de Denise Robillard traduit bien la relation privilégiée entretenue avec l'Église catholique, de langue française évidemment. Une bonne partie des évêques du Canada français participe aux activités de l'Ordre. À certains moments, l'Église du Québec cherche et obtient l'appui de l'Ordre en vue de véritables campagnes populaires. C'est le cas notamment en 1944 lorsque l'Assemblée des évêques du Québec (p. 251) exhorte la Patente à lancer une « croisade » en faveur de la moralité. Il en émanera la création de la Ligue d'Action civique dont on sait le rôle dans la « moralisation » de la Montréal turbulente des années 1940 et 1950 et éventuellement dans l'élection de Jean Drapeau à la mairie de Montréal.

En pleine guerre, la Patente y va de tout son prestige auprès de ses membres pour propager le corporatisme au sein de la population canadienne-française. À la même époque, l'Ordre fera preuve d'un antisémitisme bien trempé (p. 109, 119 et 174). La crainte d'une immigration massive alimente les appréhensions de la Chancellerie suprême qui ne publie pas moins de huit directives pour s'opposer à l'arrivée massive d'immigrants juifs. Il s'agit, on le saisit rapidement, d'une forme d'antisémitisme primaire qui puise certes aux condamnations répétées par l'Église catholique contre les fils de David. Le rôle joué par certains Juifs dans le petit commerce inspire la propagande antisémite. C'est de là que s'engage indirectement la campagne en faveur de « l'achat chez nous » qui a connu de belles heures durant les années 1930.

L'Ordre entretenait aussi des relations internationales discrètes, mais des plus surprenantes. Dans ses démarches en vue de contrer la nomination d'évêques irlandais dans les diocèses où vivait une proportion significative de Canadiens français, la Chancellerie a pu compter, entre autres, sur l'intervention indirecte, mais précieuse de certains ambassadeurs de France au Canada. C'est ainsi que l'ambassadeur Jean Knight va relayer et appuyer au Quai d'Orsay le souhait d'une démarche discrète de la diplomatie française pour obtenir du Vatican des politiques plus favorables aux francophones du Canada (p. 49 et 51). Cette révélation ajoute plus qu'une note en bas de page à l'histoire des liens entre les représentants de la France au Canada et la société canadienne-française.

C'est cependant le rôle joué à Rome par celui qui va devenir le Cardinal Léger qui constitue le « scoop » de ce livre. À son arrivée dans la Ville sainte, le nouveau recteur du Collège canadien devient « le représentant diplomatique officieux » de l'Ordre de Jacques Cartier auprès du Vatican. Grâce à des fonds fournis sur une base annuelle par l'Ordre, Paul-Émile Léger

peut tisser des liens avec la diplomatie de l'Église catholique. Il a ses entrées auprès du Pape Pie XII à qui il remet, d'année en année, le produit des « quêtes pontificales » lancées au Québec (p. 259 et 279).

La Patente semble avoir connu ses années de gloire au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Assez tôt, et c'est un autre mérite de cet ouvrage que de l'expliciter, les tensions se développent entre la direction outaouaise de la Patente et les commanderies qui se multiplient au Québec. Vers la fin des années 1950, le cheminement du Québec vers une affirmation nationale de plus en plus caractérisée accentue un clivage qui prend son origine dans les objectifs différents poursuivis par la Patente au Québec et dans le reste du Canada français. L'Ordre tente de composer avec ces divergences qui s'accroissent avec les premières manifestations du séparatisme d'après-guerre où des « frères » sont des acteurs de premier plan, tel Marcel Chaput. C'est la toile de fond sur laquelle se déroule le dernier congrès général de l'OJC, à Montréal, en 1964.

Ironie du sort en ce qui concerne un organisme qui a toujours cultivé le secret, c'est par voie de télégramme expédié à toutes les rédactions des médias du Canada française que la Chancellerie suprême fait part, en mai 1965, de la dissolution de l'Ordre! Quarante ans ou presque: voilà ce qu'aura duré un organisme important, intrigant dans le cheminement de plus en plus parallèle du Canada français et ce qui devient, à la faveur de la Révolution tranquille, le Québec.

Cet ouvrage témoigne d'une maîtrise exceptionnelle. Denise Robillard a étudié avec talent et précision l'histoire interne et le rôle de l'Ordre de Jacques Cartier dans la société canadienne-française. Écrit dans une langue sobre, mais efficace, ce livre permet de comprendre la rationalité et la mécanique d'une société secrète fortement marquée par l'Église catholique et inspirée par un nationalisme on ne peut plus manifeste. Devant la richesse et l'importance de cette contribution, on peut regretter l'absence d'un index qui permettrait une consultation plus facile de certaines tendances ou d'orientations développées selon une trame chronologique. En refermant l'étude de Denise Robillard, l'impression initiale devient certitude: il s'agit là d'une contribution majeure à l'histoire du Canada français.